

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

## SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2017

### Administration générale

1. **La séance a été ouverte à 20 h** en l'absence du conseiller Mario Lessard et en présence de deux (2) citoyens.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** de la séance extraordinaire du 5 juin, de la séance ordinaire du 7 juin et de la séance d'ajournement du 19 juin ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière séance a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.

**Le maire a aussi déposé et commenté un rapport financier intérimaire.** À mi-chemin de l'exercice financier 2017, 53 % des revenus ont été encaissés et 36 % des dépenses ont été réalisées. Les autres activités financières de la municipalité, telles que le remboursement d'emprunts ou les investissements, sont réalisées à 74 %.

6. Le financement de notre règlement d'emprunt de 648 200 \$ pour nos travaux de pavage 2017 a été autorisé par le ministère des Affaires municipales. Des soumissions pour son financement ont été reçues de trois (3) institutions bancaires, la *Banque Nationale*, la *Banque Royale* et la *Caisse Desjardins*. La meilleure offre est celle de la *Banque Nationale* au taux réel de 2,51940 %. **Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de financement de la Banque Nationale de même que la modification d'échéance (10 ans plutôt que 20 ans) et l'écriture de concordance nécessaire.**
7. Il a été résolu à l'unanimité **d'adopter la politique de rémunération du personnel municipal qui sera impliqué dans l'élection du 5 novembre 2017.**
8. Il a été résolu à l'unanimité de **féliciter madame Guylaine Groleau, de Transport G. Groleau, une entreprise de Saint-Paulin, honorée au niveau de la Mauricie à titre d'entrepreneure émérite pour les services aux individus.**
9. Le maire a transmis à l'assistance les informations suivantes :
  - Le Conseil a décliné l'offre de Me Jacques Éthier, fiscaliste, d'étudier les demandes de remboursements de TPS et TVQ que fait notre administration municipale pour voir si des sommes admissibles pourraient être oubliées. **La plupart des municipalités refusent ces offres qui, plus souvent qu'autrement, coûtent plus cher en temps qu'elles ne rapportent de profit.**
  - Le Conseil a décidé de demander à *SPE Valeur immobilière* une soumission pour l'évaluation des propriétés de la municipalité. **La mise à jour de l'évaluation de nos propriétés peut valoir des primes et rabais à la municipalité notamment en matière d'assurances.**
  - La MRC a offert à la municipalité un service d'urgence en cas de panne du système téléphonique « ip » qu'elle gère pour l'ensemble du territoire. L'offre consistait en l'ajout d'une ligne au tarif mensuel de 16 \$. **Nous avons plutôt demandé à la MRC de transférer nos appels sur une ligne déjà disponible à notre bureau municipal.**

- La municipalité a accepté d'établir une entente avec les municipalités de Charette et Saint-Barnabé pour partager les services de M. Mario Dion, notre technicien en aménagement.

### Sécurité publique

10. Aucun dossier pour décision.
11. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a transmis à l'assistance les informations suivantes :
  - Le rapport semestriel d'intervention de notre service de sécurité incendie fait état de 7 sorties à Saint-Paulin depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 3 pour des incendies, 1 pour assistance à personne en danger et 3 fausses alarmes. Ces interventions ont mobilisé 73 pompiers et 219 heures de travail ont été payées. Notre brigade a aussi porté assistance aux brigades de Charette (1 fois) et de Saint-Alexis-des-Monts (1 fois) et a reçu l'assistance des brigades de Charette (2 fois) et Sainte-Angèle-de-Prémont (2 fois). La municipalité a versé 2 422 \$ pour l'aide reçue et encaissé 1 978 \$ pour l'aide apporté aux municipalités voisines. Notre brigade a tenu une pratique tous les mois et 8 pompiers en moyenne y ont participé. **La municipalité a engagé 37 % du budget prévu pour 2017 en 6 mois d'opération.**
  - **La MRC de Maskinongé tiendra une soirée d'information sur le regroupement de services de sécurité incendie à Saint-Paulin le 11 juillet.** L'activité s'adresse aux élus, directeurs généraux et chefs des pompiers de toutes les municipalités. Elle fait suite à 6 mois d'étude d'un comité de quatre (4) maires de la MRC, ceux de Louiseville, Sainte-Ursule, Saint-Étienne-des-Grès et Saint-Paulin.

### Transport

12. Il a été résolu à l'unanimité **de verser 24 052,80 \$ à BLR Excavation de Saint-Charles-Borromée pour les travaux effectués sur le Chemin des Trembles.**
13. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser la circulation de VTT dans Saint-Paulin en commençant,** dans un premier temps, **par le secteur Hunterstown** et de mandater l'administration pour obtenir, du ministère des Transports, les autorisations requises.
14. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a informé l'assistance
  - que la municipalité a reçu **une subvention de 70 000 \$ du député provincial applicable aux travaux de pavage 2017** sur le Chemin des Pins et le Chemin du Canton-de-la-Rivière;
  - que la municipalité a reçu confirmation qu'elle sera **admissible au programme d'aide gouvernementale suite aux inondations du printemps** et que les travaux de réparation débiteront dès que possible;
  - que les travaux de pavage 2017 débiteront vendredi prochain.

### Hygiène du milieu

15. Il a été résolu à l'unanimité de signifier à la SADC de la MRC de Maskinongé l'intention de notre municipalité **de collaborer à sa collecte de données pour le projet de carboneutralité de la MRC** à condition que son appui à notre administration permette de minimiser le niveau d'effort requis.
16. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public des éléments suivants :
  - Le délai que nous accordent les gouvernements pour la mise en œuvre du projet du Lac-Bergeron, subventionné par le FEPTEU, pourrait être prolongé d'un an.
  - Le bilan environnemental de la MRC est disponible.

### Santé et bien-être des citoyens

17. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **requérir les services professionnels nécessaires pour valider le bilan de santé de l'église et du presbytère que la Fabrique offre de céder à la Municipalité.**
18. Il a été résolu à l'unanimité d'**accorder à Moisson Mauricie une contribution financière de 846,72 \$** pour l'aider à financer l'aide alimentaire offerte aux citoyens de la région et de Saint-Paulin.
19. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, étant absent, le maire a informé le public que **le projet de construction d'une résidence pour personnes âgées avance.** Le Conseil a rencontré les initiateurs du projet, M. Marc-André Castonguay et Mme Kate Lemay. Une autre rencontre suivra pour explorer les formes d'aide que pourrait leur offrir la municipalité.

### Aménagement, urbanisme et zonage

20. Il a été résolu à l'unanimité d'**accorder à Place aux Jeunes une commandite de 300 \$ pour la réalisation de projets d'accueil de jeunes désireux de s'établir sur le territoire de la MRC.**
21. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public des éléments suivants :
  - **Le ministère des Affaires municipales projette un décret interdisant la construction de propriétés dans les zones inondables.** Le règlement pourrait toucher les propriétés existantes qu'il serait interdit de reconstruire en cas de dommages importants. Le Conseil suit l'évolution de ce dossier qui pourrait concerner une cinquantaine de propriétés à Saint-Paulin situées sur le Rang Beauvallon, le Chemin de la Belle-Montagne, le Chemin des Allumettes et au Lac-Bergeron.
  - La MRC a accordé le certificat de conformité de notre règlement 257 relatif aux projets particuliers (PPCMOI). **Le règlement est donc en vigueur.**
  - La MRC a adopté une résolution permettant à la municipalité d'aller de l'avant avec son projet de limiter le lotissement pour utilité publique aux dimensions de terrain nécessaires à la réalisation des travaux.

### **Culture, loisirs et sports**

22. Aucun sujet pour décision.

23. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information à transmettre.

### **Autres sujets**

24. **M. Daniel Garceau est intervenu à la parole au public.** Il s'est informé sur le montage financier de la prolongation des services au Chemin des Trembles, sur le projet de prolongation des services au Lac-Bergeron et sur le projet d'aménagement de jeux d'eau sur le terrain du « petit galet ».

25. Par vote unanime, à 20 h 40, **la séance a été levée.**